

**MINISTERE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ETRANGERES**

**DIRECTION DES ARCHIVES
DEPARTEMENT DES PUBLICS**

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE THEMATIQUE

AO 62

François MISSOFE
Ministre de la Jeunesse et des Sports

LA COURNEUVE 2021

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.

Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations dépositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1^{er} décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).

Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.

Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :

Consultation sans réserve *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Consultation avec autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Consultation partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Consultation réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

NOTA BENE

Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.

AO 62 – François MISSOFE, Ministre de la Jeunesse et des Sports

Notice biographique

Né le 13 octobre 1919 ; décédé le 28 Août 2003

Formation.— Prytanée militaire de La Flèche.

Carrière : Industriel ; Député UNR de la Seine (24^e circ. : 17^e arr.), 1958-1961 ; Trésorier général de l'UNR, 1959-1961 ; Secrétaire d'Etat au commerce intérieur, 1961-1962 ; à nouveau Député UNR de la Seine (24^e circ. : 17^e arr.), novembre à décembre 1962 ; Ministre chargé des rapatriés, 1962-1964 ; Ambassadeur au Japon, 1964-1966 ; Député Ve République de la 24^e circonscription de Paris (17^e arr. : Epinettes Batignolles), mars – mai 1967 ; Ministre de la Jeunesse et des sports, 1966-1968 ; à nouveau Député UDR (24^e circ., 30 juin 1968, réélu le 11 Mars 1973, Fin du mandat le 26 juillet 1974) ; Président de la fédération nationale des syndicats de société de commerce extérieur depuis 1978, Chargé par le gouvernement d'une mission d'étude destinée à améliorer les échanges entre la France et le Japon, 1979-1981 ; Président de l'association pour la compensation des échanges commerciaux (aceco) ; Président de l'Union pour le financement des industries de la mer et des régions portuaires (Ufinemer) depuis 1986 ; Président de la Transpacific Fund ; Président du conseil de surveillance de Treficable Pirelli ; Membre du conseil d'administration du Centre français de commerce extérieur depuis 1986 ; Administrateur de la Banque Demachy & Associés ; officier de la Légion d'honneur ; Croix de Guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance.

1 entretien :

Entretien réalisé au Quai d'Orsay, interrogé par Laurent Cesari, professeur d'histoire contemporaine et des relations internationales, et Catherine Oudin, conservatrice du patrimoine.

Communication : libre

Entretien n°1 réalisé 16 Mars 199. (1h15)

[1] 1945, Mission en Indochine

[2] 1964-1966, Ambassade au Japon